

*« Le cercle de réflexion interarmées (CRI), composé d'anciens militaires*

*et de civils, est une entité indépendante réfléchissant sur tous les*

*problèmes liés à la Défense de la France. »*

**À propos du sommet OTAN 2030 de Juin 2022**

L'Espagne accueillera le prochain sommet de l'OTAN, à Madrid, les 28, 29 et 30 juin 2022. Cette réunion s’avère d’une importance cruciale, tant elle peut déboucher sur une confirmation du contournement du rôle des Nations Unies et sur un pouvoir grandement accru indirectement donné aux États-Unis.

L’ONU regroupe actuellement 193 pays et constitue ainsi une tribune universelle et un lieu où peut progresser la résolution des différends. Cependant son autorité dans le maintien et surtout le rétablissement de la paix s’avère largement défaillante car les membres permanents du Conseil de sécurité, disposant d’un droit de veto, sont rarement d’accord sur les modalités de résolution d’un conflit ou sur une proposition politique. Qui plus est, ces puissances ne tiennent pas à concéder trop de pouvoir à une assemblée aussi diverse. Depuis ses échecs dans la conduite d’opérations de maintien de la paix en Somalie, en Bosnie, ou au Rwanda, l’ONU ne bénéficie plus de la considération souhaitable. Cette carence a largement favorisé le développement du rôle de l’OTAN qui tend de plus en plus à s’ériger en un outil d’intervention dans les crises, selon bien évidemment les choix des États-Unis, maîtres incontestés de cette organisation. Dans la crise du Kosovo (6 mars 1998 au 10 juin 1999) l’OTAN s’est ainsi substituée à l’ONU. Elle a bombardé la Serbie sans aucun mandat. Cette substitution, totalement illégitime, a cependant dévoilé une faiblesse dans la solidarité interne de l’alliance. Toujours statutairement défensive, l’OTAN, s’est révélée, dans les faits, un instrument au service de l’ambition des États-Unis. En l’occurrence, il s’agissait d’établir, par la force, une réorganisation territoriale et politique dans un pays proche de la Russie. Déjà Washington cherchait à ériger la Russie post-soviétique en un ennemi potentiel qu’il fallait provoquer ce qui allait lui permettre de justifier l’idée de l’utilité renouvelée de l’Alliance.

 Il est évident qu’un tel rôle militaire, fruit d’une décision non consensuelle, confère aux États-Unis un pouvoir formidablement accru dans l’orientation de la résolution des crises et de la direction des affaires de ce monde.

Poursuivant leur ambition dominatrice les États-Unis, naturellement, ne peuvent que rechercher un renforcement d’une alliance aussi utile pour la réalisation de leurs seuls objectifs internationaux. Après l’extension de l’OTAN aux pays bordant la Russie en violation avec les promesses faites à ce pays au moment de la dislocation de l’URSS, la voie désormais privilégiée consiste en une plus grande intégration des forces alliées et, par voie de conséquence, en une subordination des politiques militaires et étrangères des pays constitutifs. Pour parvenir à cette fin les États-Unis doivent obtenir une simplification de la mise en œuvre des mécanismes de prise de décision concernant les négociations diplomatiques et l’intervention armée. Jusqu’à présent chaque État membre pouvait exprimer ses réticences, des points de vue différents et freiner ou modifier l’action. Même si les États-Unis disposaient de forts moyens d’influence ou de pression, des oppositions pouvaient s’élever. Le principe du consensus évitait des dérives. En réalité ce fut lors de la crise du Kosovo que les ambiguïtés de l’Alliance atlantique se révélèrent et que les différences d’approche américaines et européennes en matière de résolution des conflits furent mises en évidence. Les États-Unis ne pouvaient le tolérer.

Cette domination des États-Unis se trouve déjà affirmée par la nature même du commandement militaire de l’Alliance. Il est intégré et son chef est obligatoirement américain. Il est le commandant suprême des forces alliées en Europe. Actuellement la fonction est tenue par le général d'armée aérienne Tod D. Wolters auquel succédera à l’été le général Cavoli. Le SACEUR fixe les stratégies militaires et en assure la conduite opérationnelle. Il est évident que le renforcement envisagé dans le projet OTAN 2030 de l’autorité du SACEUR, tout comme celle du secrétaire général, se traduira, de fait par une extension du pouvoir des États-Unis. Le sommet de l’OTAN de Madrid présente en effet comme objectif de renforcer l'unité et la cohésion des différents alliés. En conséquence le concept stratégique de l'Alliance, adopté en 2010, devrait être modifié afin de la « préparer aux nouveaux défis en matière de sécurité ». Russie et Chine dans le texte proposé deviennent des adversaires potentiels, ou se confirment comme tels. Cette hypothèse est accolée au constat, lui vérifié, de l’instabilité du Moyen-Orient, de l’Afrique du Nord et du Sahel. Notons que nombre de pays africains sont hostiles à l'entrisme étatsunien par le biais de la présence européenne dans le conflit du Sahel. Ces constats et orientations sont pour le moins source de discussion. D’emblée, il apparaît ainsi que toute l’orientation de l’OTAN repose sur le paradigme d’une double menace, l’une russe, présentée comme à l’œuvre aujourd’hui, dont nous savons pourtant qu’elle est suscitée par les États-Unis, l’autre chinoise, potentielle et à venir.

Deux lignes de force se dégagent en conséquence du document préparatoire

La première est l’embrigadement des Européens contre une entreprise de « domination planétaire » de la Chine, en échange de la protection américaine de l’Europe contre la menace russe supposée peser sur elle.

La deuxième est le contournement de la règle du consensus, de plusieurs manières: opérations en coalitions de volontaires; mise en œuvre des décisions ne requérant plus de consensus; et surtout la délégation d’autorité au SACEUR au motif de l’efficacité et de l’accélération de la prise de décision.

Relevons que l’attitude provocatrice de l’OTAN et des États-Unis dans le conflit russo-ukrainien est patente et que les méthodes utilisées sont sujettes à caution. Dans les intentions poursuivies, l’aspect défensif, à l'origine de l'Alliance toujours présent dans ses statuts, a été occulté et une confirmation de sa dérive offensive, au profit des seuls intérêts états-uniens, transparaît. L’idée que l’OTAN doive étendre son rôle à l’ensemble de la planète est particulièrement dangereuse. Les interventions en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, en Syrie et en Libye, impliquant l’OTAN ou des coalitions dérivées de l'OTAN, ne servaient que les ambitions des États-Unis et ne s’inscrivaient absolument pas dans un impératif défensif. Les conséquences de ces opérations furent, en fait, désastreuses. De plus la France et les pays européens ne sont pas directement concernés par les ambitions américaines en Asie-Pacifique face à la Chine ou d'autres puissances montantes. Il est donc indispensable de se prémunir contre une inclusion de la France dans ces conflits potentiels au travers d'une nouvelle dimension de l'OTAN  supplantant voire remplaçant l’ONU. Elle vise à conférer aux États-Unis la mission, totalement infondée, de garantir la sécurité d’une grande partie de la planète et de leur octroyer le droit d’intervention à leur seule initiative.

Lors du sommet de Madrid il s’agirait, aussi, de mettre en cohérence la démarche de l’OTAN et la « boussole stratégique » européenne; ce qui pourrait signifier soit une orientation vers la création d’un pilier européen de l’OTAN – ce qui est peu probable compte tenu du rapport de forces au sein des 30 membres- soit, plus vraisemblablement, la dissolution des idées européennes dans une intention américano-otanienne. Le but affiché de renforcement de la cohésion des membres de l’OTAN irait plutôt dans ce sens. Les souhaits présentés par la France et l’UE n’auront aucun poids face à la réalité d’aujourd’hui. En effet, les demandes d’admission de la Suède et de la Finlande et les craintes des pays jouxtant la Russie intégrés à l’OTAN malgré les promesses faites à la Russie, excluent tout ralliement à un partage de responsabilités entre Amérique du Nord et Europe, d’autant plus que certains pays, membres anciens, ne sont pas vraiment favorables à ce qui serait une sorte de découplage avec les États-Unis, prélude à une défense européenne. Par ailleurs les pays européens nouvellement membres de l’UE, y ont adhéré avec comme objectif principal d’être admis dans l’OTAN et de bénéficier ainsi de la protection étatsunienne. Ils ne font aucune confiance dans une sécurité qui reposerait sur l’UE. Enfin l’armement des pays membres est massivement américain ce qui offre aux États-Unis un considérable moyen de contrôle et de pression. Quand bien même les Européens, par la bouche de Josep Borell, affirment qu’un "pilier européen au sein de l'Otan n'affaiblit pas l'Otan et la relation transatlantique. Elle renforce les deux choses », il est fort peu probable que les États-Unis, assurés d’un soutien majoritaire, aillent dans cette direction. Soulignons que cette « boussole stratégique » fait déjà peu de cas de la souveraineté des nations.

Dès lors la situation sera inconfortable pour la France qui devra admettre une plus grande intégration et les nouveaux protocoles opérationnels des États-Unis inspirant l’OTAN. Elle mettra en péril sa souveraineté au plan militaire, souveraineté déjà hypothéquée au plan économique et financier et ternira gravement l’image de son industrie d’armement.

Henri ROURE